



Contrat de formation

A retourner complété et signé avec le règlement de l'acompte

Entre les soussignés

SAS ADN SELF CONNEXION Le Bois d'Auluy 45370

Siren : 949198766

Organisme de formation enregistré sous le numéro : 24450473845

Ci-après désigné « l'organisme de formation » d'une part,

Merci de remplir les champs obligatoires signalés par un trait vertical rouge et de parapher chacune des pages

Et M Mme Mlle

Prénom :

Nom :

Adresse :

Ville

Code postal

Mail :

Téléphone :

Profession :

d'autre part,

est conclu un contrat de formation en application des articles L.6353-3 à L.6353-7 du code du travail.

Article 1er

Intitulé du stage

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

Théorie Polyvagale & Réflexes Archaiques

Article 2

Nature et caractéristique de l'action de formation

Objectif :

- Découvrir et expérimenter les bases de la Théorie Polyvagale
- Découvrir et expérimenter les bases des Réflexes Archaiques
- Comprendre le fonctionnement de votre système nerveux autonome (SNA). Explorer l'impact dans votre quotidien
- Apprendre à repérer, traduire et décoder les signaux de votre corps
- Établir les liens et comprendre l'impact sur vos blocages, votre stress, vos émotions
- Mesurer l'impact dans le cadre de vos relations professionnelles et adapter une posture de management et de leadership inspirant.

Article 3

Organisation de l'action de formation

Dates : 2,00 journées du **21 & 22 Novembre 2026**

Accueil : Samedi 21 Novembre à **9h00**

Horaires : Samedi 21 Novembre 9h30-12h30 / 14h00 17h30

Dimanche 22 Novembre 9h00-12h30 / 14h00 17h30

Lieux : Côté Lac Hostel 531 avenue de Neuvecelle 74500 ÉVIAN-LES-BAINS

Moyens pédagogiques : exposé théorique, travail pratique, mises en situation

Article 4

Délais de rétraction

Le stagiaire dispose de 10 jours pour se rétracter à partir de la date de sa signature de ce contrat. Il doit alors en informer l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 5

Annulation, Interruption du stage

Si annulation de la formation du fait de l'organisme (par exemple pour cause de nombre de stagiaires insuffisant, moins de 5 participants) : les sommes versées seront intégralement restituées.

Si abandon par le stagiaire sans motif de force majeure dûment reconnu : la formation est due entièrement.

Si abandon de la formation pour motif de force majeure dûment reconnu : seules les journées effectuées restent dues.

Article 6

Prix et Paiement

✓ 300€

Modalités de règlement

Versement d'arrhes de 150 € (non remboursable) à la signature du contrat

Règlement du **solde** en début de formation

Par virement : Bénéficiaire ADN SELF CONNEXION

IBAN : FR76 3004 7146 8100 0203 1680 214

BIC : CMCIFRPP

Inscrire sur « Motif du virement ou Référence du virement » :

Votre Prénom Nom « TPV&RA nov26 » *

Votre inscription est effective dès réception du présent contrat et du virement de l'acompte.

Date et signature, précédées par la mention « lu et approuvé » :